



Travail de mémoire sur l'accueil des Mosellans dans le Loudunais et les libertés

publié le 27/04/2020

Descriptif :

Projet interdisciplinaire sur l'histoire des Mosellans arrivant dans le Loudunais en 1939. Travail réalisé par des 4ème du collège Joachim du Bellay à Loudun (86).

Mémoires - Histoire - EMC - Arts plastiques - Education musicale - Parcours citoyen

Sommaire :

- Déroulé du projet
- Réalisations

Projet interdisciplinaire sur la Mémoire et la Citoyenneté

● Déroulé du projet

Dans le cadre du **concours de la Ligue des Droits de l'Homme** dont le sujet est une phrase de Thucydide : "**Il faut choisir : se reposer ou être libre**", les élèves de la 4ème A du collège Joachim du Bellay de Loudun ont mené sur l'année scolaire 2019-2020 **un travail de recherches scientifiques et aussi artistique sur l'accueil des mosellans dans le loudunais en 1939 et sur les libertés**.

Encadrés par Françoise Bulté, enseignante en histoire géographie, Corinne Linarès, enseignante en arts plastiques et par Laurent Huault enseignant en éducation musicale, les élèves de la classe de 4A ont réalisé un **travail approfondi sur l'histoire de leur territoire impliquant les élus**.



● Réalisations

A l'issue de ce travail interdisciplinaire, plusieurs productions finalisent ce projet :

► **un journal papier "le petit humani-terre"** qui retrace le travail réalisé tout au long de cours de l'année scolaire.



Journal " Le petit humani-terre " (PDF de 2.3 Mo)

Journal scolaire du collège Joachim du Bellay à Loudun - Edition du 15 avril 2020



► **des panneaux illustrant différentes libertés** ; ces panneaux seront bientôt être installés dans la ville de Loudun, afin de constituer un **parcours des libertés**.

Un très beau travail mêlant engagement, mémoire et défense de nos droits qui s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève. Bravo !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.